



Vigne

N°20
Bilan 2023



Animatrice filière

Marion POMPIER
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :
Marion POMPIER ou
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Vigne /
Edition Limousin N°20
Bilan 2023 »**



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Bilan de campagne 2023

Ce bulletin est produit à partir **d'observations hebdomadaires voire ponctuelles** réalisées au cours de l'année 2023 sur les **parcelles du réseau**. S'il **donne une tendance de la situation sanitaire régionale**, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à votre parcellaire.

 **Les observations réalisées sur vos parcelles sont primordiales pour évaluer l'état sanitaire réel de votre vignoble.**

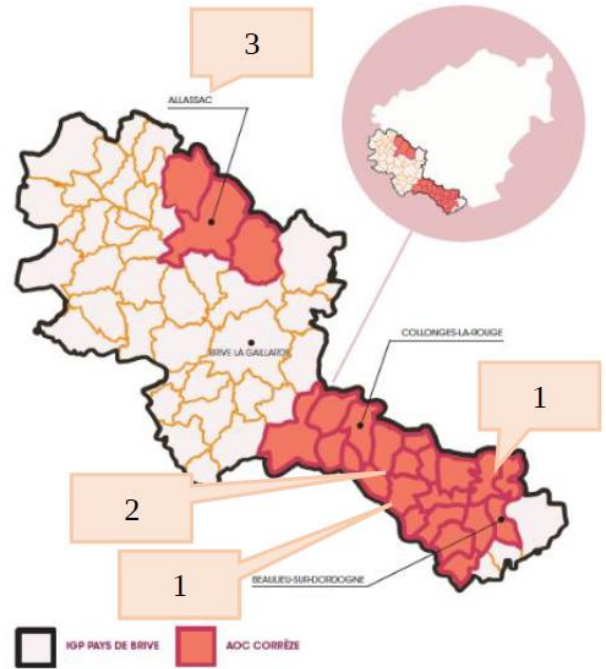
Dispositif d'observations 2023 et réseau d'observateurs

Le réseau de surveillance biologique du territoire pour la filière viticulture est en place depuis 2010. Il repose sur un réseau d'observations stable permettant la collecte hebdomadaire d'un socle d'informations afin d'établir une évaluation du risque sanitaire pour les principaux bioagresseurs de la vigne.

• Répartition spatiale des parcelles d'observations

Pour les vignobles du Limousin, le réseau compte :

- 9 parcelles de références :
 - o Verneuil sur Vienne (87) : Gamay et Pinot Noir
 - o Brivezac (19) : Chardonnay
 - o Branceilles (19) : Cabernet Sauvignon
 - o Saint Julien Maumont (19) : Sauvignon blanc et Cabernet franc
 - o Allassac (19) : Chardonnay, Chenin et Merlot
- Des parcelles flottantes, pour signaler une problématique à un instant T,
- 4 pièges à phéromones permettant de suivre en temps réels les dynamiques de populations des tordeuses *Eulia* et *Eudémis*.



Les données d'observations sont collectées par la Chambre d'Agriculture de la Corrèze et par des viticulteurs observateurs.

- La remontée des observations est un élément important pour la qualité de rédaction du BSV.

Bilan météorologique 2023

En termes de pluviométrie, le cumul de la campagne (1^{er} septembre au 31 août) est de 840 mm pour Branceilles, de 962,4 mm pour Voutezac et de 957,4 mm pour Verneuil sur Vienne ; soit des cumuls supérieurs à la moyenne des 10 années précédentes.

Les cumuls de pluies mensuelles sont variables : de septembre 2022 à février 2023, ils sont déficitaires par contre à partir de mars 2023, ils sont excédentaires. A partir du mois de mars jusqu'à août, les pluies ont été très régulières, très présentes et parfois diluviennes avec de gros écarts selon les secteurs.

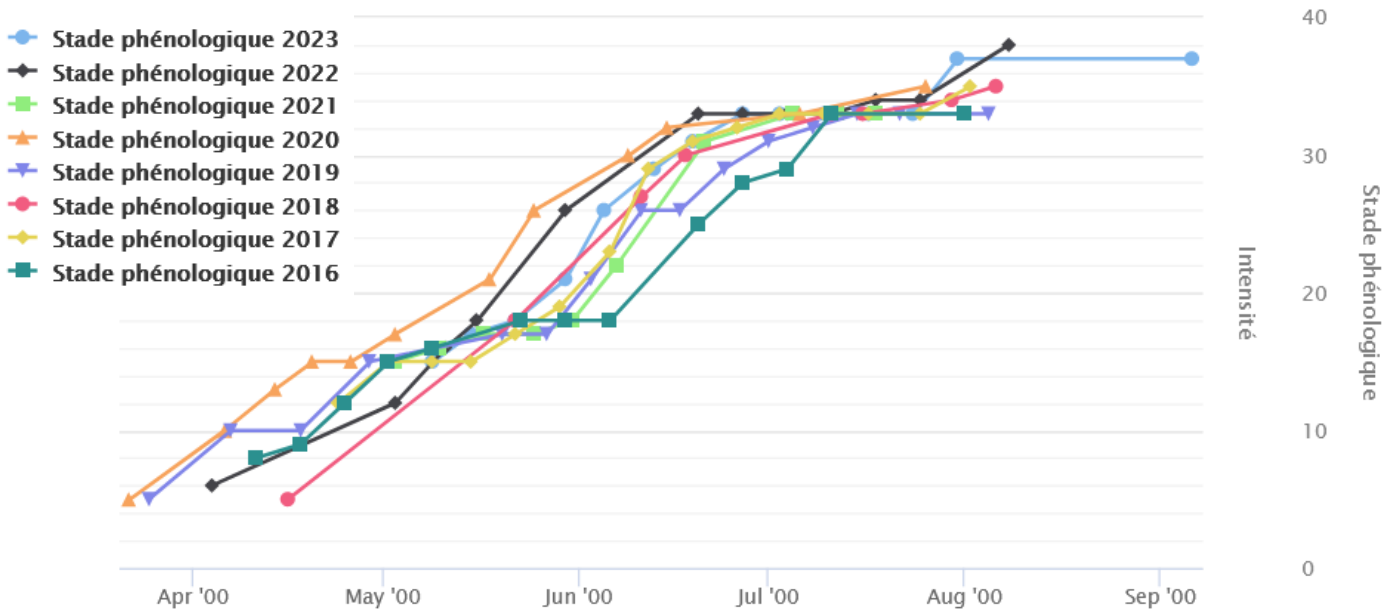
En termes de températures, la campagne 2022-2023 est l'une des plus chaudes recensées. Les températures moyennes ont été supérieures à la moyenne des 10 dernières années.

Les températures moyennes ont été nettement supérieures à la normale de septembre à décembre puis de juin à août soit 7 mois sur 12. A noter que des fortes chaleurs associées à des vents chauds ont été relevées sur la 2^{ème} quinzaine du mois d'août jusqu'à début septembre.

Stades phénologiques

Le débourrement a démarré début avril dans la normale des années précédentes. L'évolution de la vigne s'est poursuivie dans la normale jusqu'à début juin avec une légère avancée malgré les conditions climatiques pluvieuses. La floraison s'est déroulée dans de bonnes conditions avec la remontée des températures qui a permis son accélération. Le millésime 2023 se caractérise par une évolution rapide de la grappe de la nouaison à sa fermeture. En parallèle, la pousse de la vigne a été très active dès le début de la campagne.

La légère avancée a pu être observée jusqu'au début de la véraison. Elle s'est ensuite accentuée jusqu'à la récolte favorisée par les fortes chaleurs enregistrées sur la deuxième quinzaine du mois d'août voire début septembre marquant ainsi des vendanges précoces.



Maladies

- **Mildiou** (*Plasmopara viticola*)

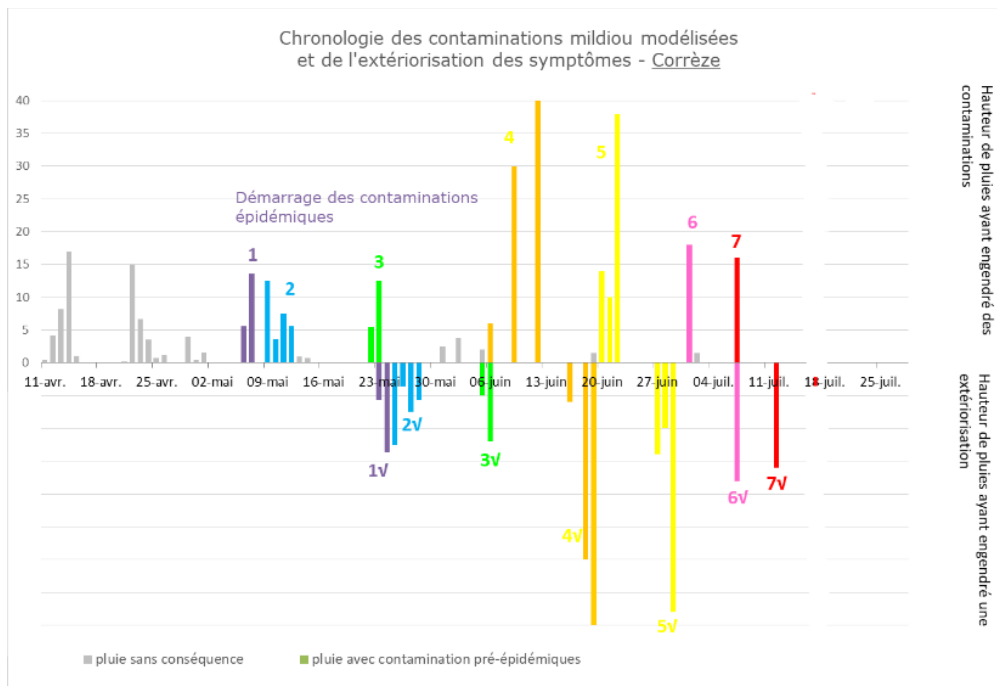
- ✓ Début de saison

Le suivi de maturité des « œufs d'hiver » réalisé en conditions extérieures et complété par la donnée du modèle a indiqué une maturité des œufs autour du 20 avril.

Des pluies ont été régulières de mi-avril à mi-mai et elles ont engendré les 1^{ères} contaminations épidémiques le 6 mai.

- ✓ Déroulement de la saison

Par la suite, chaque pluie a engendré de nouvelles contaminations épidémiques qui se sont traduites sur le terrain par des sorties de symptômes, d'abord sur les feuilles puis de manière très précoce sur les grappes.



Chronologie des pluies contaminantes et des sorties de symptômes

Hauteur de pluies ayant engendré des contaminations
Hauteur de pluies ayant engendré une extériorisation



Rot gris
© CA19

Le Mildiou a fortement impacté le déroulé de la campagne 2023 et a pénalisé le niveau de rendement. Certains cépages, plus sensibles, comme le Merlot ont été plus impactés avec parfois une perte totale de récolte.

- **Black rot** (*Guignardia bidwellii*)

Les pluies présentes entre mai et juin ont engendré une pression black rot assez forte dès le début de la saison. Les 1^{ères} sorties ont été observées mi-mai suite aux contaminations survenues lors des pluies de fin avril. Les 1^{ères} baies impactées sont recensées autour de fin juin.

La pression en black rot est présente dès le début de la saison. Sur les parcelles de référence, l'expression de la maladie est restée globalement très faible.

Il est à noter que les symptômes de black rot sur grappe ont été surement sous-estimés en raison de la forte dégradation de la vendange par le Mildiou. Les symptômes peuvent être confondus avec le Mildiou sans une observation attentive (présence de pycnides sur les baies momifiées).



Black rot
© CA19

- **Oïdium** (*Erysiphe necator*)

Les sorties sur grappes ont été visibles à partir de mi-juin dans les parcelles à historique et sur les cépages sensibles. Au final, la pression est restée faible. Les symptômes sont restés localisés et n'ont pas engendré de dégâts importants.



Oïdium © CA19

- **Botrytis** (*Botrytis cinerea*)

Sur notre réseau de parcelles, les dégâts de pourriture grise sont restés anecdotiques. Les conditions chaudes et venteuses sur la fin de l'été ont limité son expression.

- **Maladies du bois** (*Botrytis cinerea*)

Les maladies du bois sont toujours très présentes au vignoble.

RAVAGEURS

- **Vers de la grappe**

En Corrèze, la confusion sexuelle n'est à ce jour pas mise en place sur le vignoble. Les pièges déployés sur les parcelles sont utilisés pour la détection des vols de papillons. Ils sont relevés hebdomadairement par les techniciens ou par les viticulteurs.

Comme les autres années, la pression est restée faible au regard des captures réalisées. Toutefois certains secteurs sembleraient plus attaqués par des vers de grappe que d'autres.



Observation de pontes et de perforations sur baies © Phloème et Vitivista

- **Cicadelles vertes** (*Empoasca vitis*)

Les populations larvaires ont été peu présentes tout au long de la campagne. Une augmentation des populations larvaires a été observée en fin de saison mais le seuil n'a pas été atteint. Quelques grillures ont été visibles en fin de saison sur certains cépages sensibles mais l'impact est resté limité.

En conclusion, cette année la pression a été faible.



Larves de Cicadelles vertes à différents stades © Vitivista

AUTRES OBSERVATIONS

Erinose (*Colomerus vitis*) : les symptômes foliaires sont apparus dès l'étalement des premières feuilles. La pousse ayant été ensuite rapide, les symptômes sont restés localisés à quelques parcelles. De nouveaux symptômes sont apparus début de l'été avec la remontée des populations estivales. Globalement l'érinose n'aura pas eu d'impact.

Cochenilles lécanines (*Parthenolecanium corni*) : elles ont été ponctuellement observées dans les parcelles à historiques. Cette année, les populations de cochenilles semblent moins importantes que les années précédentes. Il n'y a pas à ce jour de nuisibilité directe sur le vignoble.

Cigarier (*Bysticus betulae*) : quelques rares individus ont été signalés durant la campagne. Leur nuisibilité est quasi-nulle et ne nécessite aucune gestion spécifique.



Erinose © CDA 19



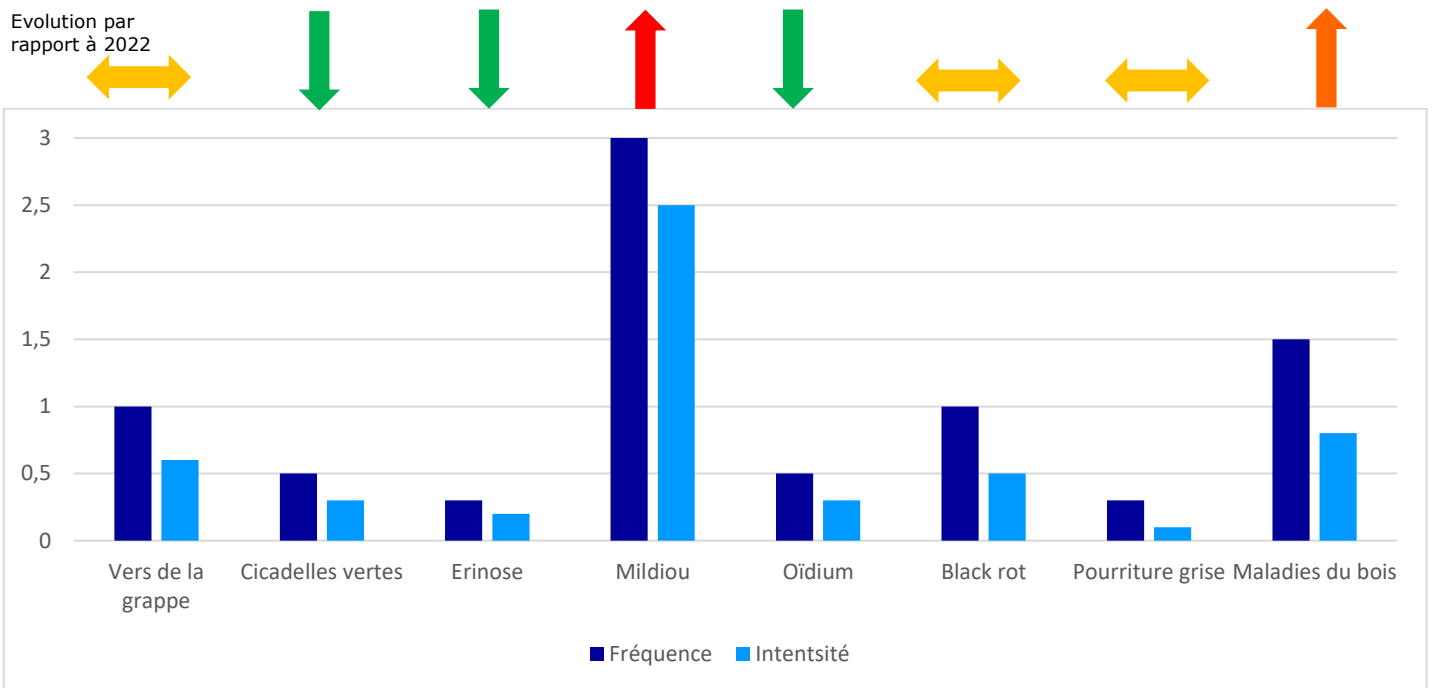
Cochenilles © CDA19



Cigarier © CDA19

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV VIGNE LIMOUSIN pour la campagne 2023

(niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)



Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :

Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze (M Leymat), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Soleilhet) et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité »